



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé de la fonction :** Educateur sportif

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filière : Sportive

Cadre d'emploi : Educateur Territorial des activités physiques et sportives (APS)

♦ **Résumé des missions :**

- Encadrement, enseignement et animation d'APS
- Organisation, développement et promotion des APS
- Elaboration et évaluation de projets sportifs
- Organisation, mise en œuvre et participation aux manifestations sportives

♦ **Activités**

- Initier et animer la pratique sportive pour tous dans le cadre du CMIS : Multisports, TAP, animations de quartier (gymnases et terrains de proximité)
- Participer aux diverses manifestations du service et de la ville
- Surveillance et sécurité des activités, du matériel et des différents publics
- Mise en place d'activités et projets APS en transversalité avec les services éducatifs (enfance, jeunesse) et autres structures municipales et associatifs
- Co-intervention dans le cadre du sport scolaire
- Développer les activités hors les murs
- Adapter son intervention en fonction des publics, des niveaux et des capacités d'apprentissage et de la faisabilité de l'activité

♦ **Savoirs requis :**

- Connaissance pédagogique des différentes pratiques APS
- des caractéristiques des différents publics et des différents temps d'intervention
- Méthode d'observation et d'évaluation
- Techniques rédactionnelles (bilan, rapport d'activité)
- Environnement territorial et cadre institutionnel, juridique de la ville
- Environnement juridique et réglementaire des manifestations sportives
- Techniques et outils de communication et bureautique

♦ **Savoir-faire requis :**

- Intervenir au sein des projets éducatifs et sportifs en cohérence avec la politique sportive de la ville
- Participer à l'élaboration des projets éducatifs et sportifs
- Encadrer différentes APS et sensibiliser aux différentes disciplines sportives
- Appliquer et faire appliquer la réglementation
- Pratiquer les gestes de premier secours

♦ **Savoir-être requis :**

- Assiduité, rigueur.
- Dynamisme.
- Discrétion.
- Capacité d'adaptation et d'innovation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à être force de proposition.

♦ **Moyens :**

- Matériel sportif et technique spécifique à la pratique de l'activité
- Equipement sportifs
- Bureautique

♦ **Relations hiérarchiques :**

• Responsables :

- N+ 1 : responsable et coordonnateur du secteur des activités physiques et sportives municipales
- N + 2 : responsable du service des sports

♦ **Relations fonctionnelles :**

- Internes : services municipaux
- Externes : Education Nationale, associations

♦ **Contraintes :**

- Temps de travail annualisé (horaires différenciés selon les périodes de l'année).
- Travail en soirée et le week-end.
- Départs en séjour possibles.

- **Diplômes requis :** diplôme d'éducateur des APS

